

**Séance du 5 avril 2007**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

**-oOo-**

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Millet-Barbé, Labayle, Pommiez, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, Mme Dufrêne, M. Saussié, Mmes Dumas, Lauqué, Adjointes ; MM. Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Boé, Chabaud-Nadin, Darmendrail, Jeambrun, Gentili-Bédarrides, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Carreiro, M. Charrier, Mmes Doucet-Joyé, Levraud, M. Hontabat, Mmes Gramont, Larran-Lange, M. Causse, Mme Capdevielle, M. Casenave, Mme Peyrucq, M. Larralde, Mme Baratchart-Damestoy, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Etchegaray à M. Labayle ; M. Laroche à M. Pommiez, Mme Bisauta à M. Causse.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

**OBJET** : ESPACES PUBLICS - Divers travaux de voirie dans les espaces verts et les cours d'écoles - Dossier de consultation des entreprises

Mme JEAMBRUN présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

La Direction des Espaces Publics est appelée fréquemment à modifier ou à créer des surfaces revêtues ou des réseaux d'écoulement sur les espaces verts et les cours d'écoles.

Pour les réaliser, il est proposé qu'un marché public à bons de commande soit conclu après le lancement d'un appel d'offres ouvert.

Le montant maximum en sera fixé à 500 000 € T.T.C et son minimum à 200.000 € T.T.C. pour une durée totale de deux ans, les crédits prévisionnels nécessaires étant inscrits aux budgets correspondants.

En conséquence, je vous demande :

- d'approuver le dossier de consultation des entreprises et la procédure de dévolution du marché,

- d'autoriser M. le Député Maire à lancer la consultation et à signer avec l'entreprise retenue le marché nécessaire,

- en cas d'appel d'offres infructueux, d'autoriser M. le Député Maire à engager des discussions en vue de la passation d'un marché négocié et si nécessaire à relancer la consultation dans la forme d'un marché négocié et à signer le marché avec les entreprises retenues dans ce cadre.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.